

**COMMUNE DE BOFFRES**

**Compte – Rendu N° 07-2015**

**Réunion du Conseil municipal du 27 juillet 2015**

L'an deux mil quinze le 27 juillet 2015 à 20 heures 00

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale.

**Etaient présents** : Mmes, Bos, Blanc, Bourghelle, Kohler, Orban, Roumanet, Saint – André

Messieurs : Durand, Edmont, de Pampelonne, Fournier, Julien, Mandier, Tisseron, Vacher.

**Délibération n° 15.032: Révision des loyers**

Monsieur le Maire propose la révision des loyers suivant l'indice de référence des Loyers du 2<sup>ème</sup> trimestre:

F3 rue des fontaines : 352.65€, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015

F3 rue des Fontaines : 296.30€, à compter du 1<sup>er</sup> Août 2015.

Logement à côté la poste : 529.20€ à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015

Après en avoir délibéré le conseil municipal par 15 voix pour, accepte la proposition de Monsieur le Maire.

**Délibération n° 15.033: Cantine scolaire , prix du repas pour l'année scolaire 2015/2016**

Suite à l'avis de mise en concurrence concernant la livraison des repas à la cantine scolaire,

Le prestataire Lucas restauration est retenu. Le prix du repas, est 3.57€ ttc.

Monsieur le Maire propose de fixer le prix du repas pour l'année scolaire 2015/2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 10 voix pour, 3 abstentions et 2 contre fixe le prix du repas à 3.20€ .Le prix du carnet de 10 tickets est de 32€.

**Délibération n° 15.034 Avis sur le Projet PDU : Plan déplacement urbain**

Valence Romans déplacements a établi un PDU, ce document détermine pour les 10 ans à venir les principes qui orientent l'organisation des déplacements des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement dans le périmètre des transports urbains, dont notre intercommunalité fait partie depuis 2014.

Le conseil communautaire a émis un avis favorable. Les communes de la communauté de communes doivent délibérer, et autoriser la commune à adhérer au groupement et signer la convention d'adhésion.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 7 voix pour et 8 abstentions, émet un avis favorable avec des remarques, concernant les axes structurants, le 3<sup>ème</sup> pont sur le Rhône, la création d'un Bus à haut niveau de service Valence- Saint-Péray et la création d'aires de co-voiturage. (Alboussière, Saint-Romain de Lerps).

**Délibération n° 15.035 : Contrat en CUI Agent d'entretien à la cantine et à l'école**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du recrutement d'un agent en CUI pour une période d'un an, renouvelable, à compter du 1<sup>er</sup> septembre, pour le service cantine et ménage à l'école.

Le contrat sera de 22 heures. Le conseil municipal en prend acte et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

**Questions diverses :**

- Culture et patrimoine lance une souscription pour la rénovation de la calade du sabotier, le montant des travaux est de 23450 €HT. Devenez mécène. Les bons de souscription sont à retirer en Mairie.
- Foyer des jeunes, prêt de la salle le 19/09 à titre exceptionnel.
- Pont de sallier, travaux en cours effectués par la Communauté de Communes.
- Mise en place des jeux. Le dernier jeu « la pieuvre » sera installée en septembre, travaux d'installation plus importants.
- Livre « Boffres Autrefois » du groupe de généalogie du « CALAC » en vente en mairie au prix de 29€
- Le site internet de la commune a été mis en ligne le vendredi 24 juillet, ( boffres.fr)
- Proposition de la tribu pour l'année scolaire 2015/2016 , de 16h à 16h 30 et le mercredi matin de 9h à 10 h : 4624.70€

Vu pour être affiché le 29 juin 2015, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGDCT.

Le Maire

R. EDMONT

